

CIRCUIT

Groupes
et cie

L'Afrique du Sud au pays de Mandela

6 au 22 mars 2017



Départ garanti :
la certitude
de partir !

Groupe
accompagné :
nous prenons
soin de vous !



Itinéraire exclusif, incluant tous les repas!
Visite du vignoble de Ricardo Larrivé

Partenaire exclusif AIR MILES^{md}

www.groupesetcie.com

L'Afrique du Sud au pays de Mandela

6 au 22 mars 2017



Votre accompagnatrice
Hélène Patenaude Massé

L'Afrique du Sud est l'un des plus fascinants pays au monde. La grande diversité des choses à voir et à faire en fait une destination incontournable. Le Cap, marqué par l'influence européenne, la rencontre des océans Indien et Atlantique au Cap de Bonne-Espérance et Blyde Canyon le 3^e plus grand canyon au monde, ne sont que quelques-unes des attractions du pays. Un voyage dans ce pays serait incomplet sans quelques jours de safari photo durant lesquels vous aurez peut-être la chance de voir les " Cinq Gros ". Hôtels confortables, nourriture et vins exceptionnels ajoutent à l'agrément...

Le voyage d'une vie!

Au plaisir de partager avec vous ces magnifiques moments...

Hélène Patenaude Massé

ITINÉRAIRE

6 mars 2017 • Montréal—Amsterdam

Départ de Montréal (Trudeau) en direction d'Amsterdam avec KLM.

7 mars 2017 • Amsterdam—Le Cap

Arrivée à Amsterdam, puis vol vers Le Cap avec KLM. Accueil par votre guide francophone à l'aéroport du Cap, puis transfert à l'hôtel Southern Sun Cape Sun (ou similaire).

8 mars 2017 • Le Cap

Petit déjeuner à l'hôtel, puis départ pour la visite de la ville du Cap qui est l'une des métropoles du globe les plus isolées géographiquement. Dîner inclus. En après-midi, temps libre pour vos découvertes personnelles. En fin de journée, visite de Signal Hill suivi d'un apéritif qui vous sera servi sur les hauteurs de Signal Hill, au coucher du soleil. Retour en fin de journée pour le souper. (PDJ, D, S)

9 mars 2017 • La péninsule du Cap

Journée consacrée à la visite de la péninsule du Cap. Excursion en mer autour du Duiker Island, l'île aux phoques. Ensuite, route vers Simon's Town et découverte de la plage des Boulders où une colonie de pingouins s'est installée. Dîner suivi de la traversée de la réserve du cap de Bonne-Espérance. Visite de Cape Point et ascension à pied du belvédère. Retour en fin de journée et souper dans un restaurant de V&A Waterfront. (PDJ, D, S)

10 mars 2017 • Le Cap—Route des vins—Swellendam

Après le petit déjeuner, départ pour une journée consacrée à la visite de la route des vins. Dégustation avec chocolat à Durbanville Hills, vignoble de Ricardo Larrivé (durée : 45 minutes). Continuation vers Stellenbosch, principale ville de la région des vignobles qui comprend aujourd'hui plus de 100 000 hectares de vignes. Les vins du Cap ont acquis depuis longtemps une réputation mondiale. Visite d'une des nombreuses maisons restaurées de style "Cap Dutch". Arrêt pour le dîner dans la propriété viticole de « Middelvlei » pour effectuer des dégustations de différents crus. Visite de Franschohoek, le "coin français". C'est dans cette très belle vallée que les Huguenots français avec les colons hollandais entreprennent au XVII^e siècle la culture de la vigne. Visite de la ville avec le musée des Huguenots et de la région. Continuation vers Swellendam (2 heures de route). Installation à l'hôtel Swellengrebel (ou similaire) pour le souper et la nuit. (PDJ, D, S)

Groupes et cie

11 mars 2017 • Swellendam—Oudtshoorn

Départ vers Oudtshoorn qui doit sa célébrité à l'industrie de la plume d'autruche et dont les fermes des alentours sont dédiées à l'élevage de ces énormes volatiles. Aujourd'hui, nous consommons de la viande d'autruche fraîche, ainsi que de la viande séchée : le Biltong très apprécié par les Sud-Africains. La peau est utilisée pour la fabrication de sacs, de chaussures, de ceintures, etc. Visite d'une ferme d'autruches et dîner à base de viande d'autruche. Visite des grottes Congo. Installation et souper à l'hôtel The Queens (ou similaire). (PDJ, D, S)

12 mars 2017 • Oudtshoorn—Knysna

Petit déjeuner, puis visite de Congo wildlife ranch. Continuation vers Knysna. Tour de ville et dîner dans un restaurant. Installation au Premier Hotel (ou similaire). Souper sur le waterfront. (PDJ, D, S)

13 mars 2017 • Knysna—Port Elizabeth—Durban

Petit déjeuner et transfert à l'aéroport de Port Elizabeth pour le vol à destination de Durban. Dîner (suivant horaire aérien). En route vers votre hôtel, courte visite panoramique de la Golden Mile, le magnifique front de mer de la ville de Durban. Installation à l'hôtel et souper au restaurant « Cargo Hold » dans uShaka Marine World. Nuit à l'hôtel Garden Court South Beach (ou similaire). (PDJ, D, S)

14 mars 2017 • Durban—Hluhluwe

Après le petit déjeuner, départ pour une visite panoramique de Durban, station balnéaire au climat subtropical, ville exotique, fleurie et cité cosmopolite où se mêlent les influences anglaises, indiennes et africaines. Ensuite, départ en direction du Zoulouland situé entre la frontière du Transkei au sud et celle du Swaziland au nord. Le territoire zoulou est vaste et son peuple vibre encore et toujours au son d'une musique que Johnny Clegg a rendue célèbre dans le monde entier. Dîner, puis installation à l'hôtel. Visite d'un village zoulou reconstitué. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi. Souper BOMA (si le permet la météo) et nuit à l'hôtel Zulu Nyala Heritage (ou similaire). (PDJ, D, S)

15 mars 2017 • Hluhluwe—Swaziland

Très tôt, nous ferons un safari en 4x4 dans la réserve de Zulu Nyala, célèbre pour son exceptionnelle concentration de rhinocéros blancs. Cette réserve couvre près de 24 000 hectares sur un territoire de rivières frangé de palmiers et de collines couvertes de forêts d'acacias. De grands troupeaux d'impalas, de gnous, de zèbres, de buffles, ainsi que des girafes, des léopards, des hyènes et des guépards prospèrent au sein de cette végétation variée. Retour au lodge pour le petit déjeuner, puis départ pour le Swaziland. Dîner en court de route, puis visite d'une fabrique de bougies swazies. Installation, souper et nuit à l'hôtel Maguya Lodge (ou similaire). (PDJ, D, S)

16 mars 2017 • Swaziland—Parc Kruger

Petit déjeuner, puis visite d'un village Swazi (Mantenga Cultural Village ou similaire) qui accueille ses clients dans des huttes typiquement Swazi. Visite d'un marché artisanal typique, puis d'une verrerie. Départ vers le Parc Kruger et dîner en route. Installation au Nkambeni Shalati Tented Camp (ou similaire). Temps libre. Souper et nuit au Camp. (PDJ, D, S)

17 mars 2017 • Parc Kruger—Kapama

Petit déjeuner et départ matinal pour votre safari en véhicule 4x4. C'est l'une des plus riches réserves d'animaux d'Afrique. Dîner et installation au Kapama River Lodge (ou similaire). Dans l'après-midi, safari 4x4 dans la réserve. Souper BOMA ou buffet. (PDJ, D, S)



18 mars 2017 • Réserve Privée

Réveil matinal et collation très tôt le matin avec thé, café et Rusk (biscotte locale) au lobby. Départ aux aurores pour le safari en 4x4 sur la réserve privée "Big Five". Il est possible de voir des éléphants, lions, rhinocéros, buffles, léopards et de somptueux oiseaux multicolores. Retour au Lodge et petit déjeuner à votre hébergement. Ensuite vous aurez du temps libre pour profiter du site au cœur de la réserve privée. Le dîner buffet sera servi au restaurant du Lodge. Après le thé, café et biscuits dans le lounge, vous profiterez d'un deuxième safari en 4x4 jusqu'au coucher du soleil. Le souper de style buffet ou Boma vous sera servi. Vous passerez la nuit dans la réserve naturelle. (PDJ, D, S)

19 mars 2017 • Réserve privée—Blyde River Canyon—Pilgrim's Rest

Pour ceux qui le désirent, un safari matinal en 4 x 4 (facultatif \$) vous sera proposé (réservé et payé sur place).

Petit déjeuner à l'hôtel, puis départ à la découverte de la région du Drakensberg. Balade en ponton sur la rivière Blyde. Vous verrez la God's Window, qui offre un panorama grandiose. Arrêt au point le plus spectaculaire du parcours : Blyde River Canyon et enfin aux Bourkes Luck Potholes. Dîner et trajet vers Pilgrim's Rest et temps libre pour découvrir cette ville-musée. Installation au Royal Hôtel (ou similaire). Souper et nuit à l'hôtel. (PDJ, D, S)

20 mars 2017 • Pilgrim's Rest—Pretoria

Après le petit déjeuner, départ en direction de Pretoria (approx. 4 heures de route). Dîner en cours de route. Visite de Pretoria, célèbre pour ses milliers de jacarandas plantés tout au long des rues et qui fleurissent du début du printemps jusqu'à l'automne, puis visite du Voortrekker monument, le plus important dans la société Afrikaner. Installation au Royal Hôtel (ou similaire). Souper d'adieu au restaurant La Madeleine. Retour et nuit à l'hôtel. (PDJ, D, S)

21 mars 2017 • Pretoria—Johannesburg

Après le petit déjeuner, départ vers SOWETO. The « Great Soweto » (South West Township) est composé de trois grandes villes différentes : « Soweto, Diep Meadows et Dobsonville ». Chaque ville a sa propre autonomie et son propre maire. Dîner de spécialités locales dans un shebeen à Soweto (restaurant traditionnel datant de l'apartheid). Route et temps libre au Cambanos Craft Market (dernier shopping). Transfert vers l'aéroport de Johannesburg en fin de soirée. (PDJ, D)

22 mars 2017 • Johannesburg—Montréal

Arrivée à Amsterdam et départ pour un tour guidé de la ville, incluant une croisière sur les canaux. Retour à l'aéroport pour prendre votre vol vers Montréal (Trudeau) avec KLM.

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper



Assurance Voyage
transat

Groupe # TDC0385075G

En participant aux voyages de Groupes et cie vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Groupes et cie.

www.groupestcie.com

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

Le forfait inclut :

- Le transport aérien en classe économique au départ de Montréal avec KLM.
- L'hébergement pour 14 nuits en hôtels 3* et 4*
- Les services d'un guide francophone
- 41 repas: 14 petits déjeuners, 14 dîners et 13 soupers
- Les pourboires aux restaurants
- Le transport en autocar de luxe
- Tous les transferts
- Les entrées et les visites telles que mentionnées dans le programme
- Un tour de ville d'Amsterdam, guidé en français, incluant une croisière sur les canaux
- Toutes les taxes
- Les services d'un accompagnateur de Groupes et cie
- Le carnet de voyage

Le forfait n'inclut pas :

- Les excursions facultatives
- Les boissons
- Les pourboires aux guides et aux chauffeurs
- Les dépenses personnelles
- Les assurances voyage
- Les éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant
- La contribution au fonds de l'OPC (1.00 \$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)
- Les honoraires professionnels de l'agence

Joignez-vous à nous!

Les prix à partir de :

Par personne, en occupation double	5 279 \$
Supplément en occupation simple applicable	910 \$
Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.	

Bon Voyage!



est l'intensité physique de ce circuit.

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Lisez attentivement notre programme. Surtout prenez connaissance de toutes les conditions ci-après énoncées, lesquelles constituent votre contrat avec Groupes Tours. Le fait de demander une réservation de l'un de nos programmes constitue votre adhésion aux conditions contractuelles décrites dans cette brochure et votre acceptation des dites conditions.

Pour les services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services à augmenté de plus de 5 % depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7 % du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Dépôt : un dépôt d'un montant de 800 \$ par personne est exigé au moment de votre réservation. Le solde sera payable soixante (60) jours avant le départ. Les voyageurs qui s'inscrivent moins de soixante (60) jours avant le départ devront payer le montant total du voyage dès l'inscription.

Frais d'annulation : Si l'annulation survient 61 jours et plus avant le départ : perte des dépôts applicables par personne (non remboursable et non transférable). Si les billets d'avion sont déjà émis, dans ce cas, la portion aérienne sera 100% non remboursable. Si l'annulation survient à 60 jours ou moins avant le départ : 100 % du prix total par personne, taxes, frais et surcharges inclus. Afin de déterminer le délai d'annulation, la journée même du départ sera exclue. Toute annulation doit être confirmée par écrit à Transat et les documents de voyage doivent être retournés à Transat afin de recevoir le remboursement applicable, s'il y a lieu. Tout passager désirant modifier le programme faisant l'objet d'une réservation doit en avvertir Transat avant son départ. Une telle modification entraîne les frais d'administration de 75 \$ par changement, si le changement est possible. Dans tous les cas où une modification de programme entraîne un changement de date de départ ou un changement de nom des passagers, les frais d'annulation devront être acquittés par le voyageur. Aucun remboursement ne sera effectué par Transat pour des services annulés ou non-utilisés par le passager le jour même du départ ou après le départ. Du à la situation politique mondiale, les frais d'annulation susdits sont applicables même en cas d'annulation ou de demande d'annulation aux motifs de guerres déclarées ou non, de conflits armés, d'insurrection, d'actes de terrorisme, etc., même dans la région ou le pays visité. Le voyageur renonce à invoquer de tels motifs ou l'apprehension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après les réservations.

Augmentation du coût des forfaits et autres modifications avant la réservation : cette brochure a été imprimée plusieurs semaines avant la date du départ. Transat se réserve le droit d'effectuer sans préavis tout changement quant aux destinations, prix, hôtels ou services. Consultez votre agent de voyages afin de connaître les détails exacts de chaque forfait avant d'effectuer vos réservations. Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies.

Changement d'occupation de la chambre : si des changements sont effectués par un ou plusieurs passagers et que ces changements affectent l'occupation de la chambre, le(s) passager(s) devra (devront) déboursier la différence reflétant l'occupation réelle de la chambre.

Bagages : Transat se dégage de toute responsabilité pour pertes ou vols de bagages.

Documents nécessaires : des visas, en plus du passeport, sont nécessaires dans plusieurs des pays visités. Vous avez la responsabilité de vous renseigner auprès de votre agent de voyages, bien avant le départ, quant à la nécessité d'obtenir des certificats de vaccination, visas ou autres documents nécessaires dans certains pays. Les ressortissants d'un pays autre que le Canada doivent vérifier auprès de leur agent de voyages si d'autres documents sont requis. Transat ne peut d'aucune manière renseigner les passagers quant aux documents de voyage exigés et se dégage de toute responsabilité à ce sujet. En cas de défaut du voyageur de se procurer les documents requis, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays visité sans que le voyageur ne puisse prétendre à un remboursement de Transat.

Vols et transporteurs : les horaires, les prix, ainsi que le type d'appareil sont sujets à changements sans préavis. Le transport aérien est fait en classe économique par le transporteur indiqué par Transat. Les conditions de transport sont sujettes aux clauses énoncées au billet ainsi qu'à la réglementation gouvernementale. Les billets sont non transférables et non négociables. Les places dans l'avion sont assignées à l'aéroport par l'agent de comptoir de la compagnie aérienne. Vous avez l'obligation de vous présenter au comptoir d'enregistrement à l'aéroport au moins 3 heures avant l'heure fixée pour le départ, à défaut de quoi vous pourriez perdre vos réservations et vos places pourraient être assignées à d'autres voyageurs, sans recours contre Transat. La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol, ou avarie de bagages de même qu'en cas de dommages aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncés au contrat figurant sur le billet du passager. Cette section s'applique également aux «transporteurs» maritimes ou terrestres (travailleurs ou autres) en faisant les adaptations nécessaires. Transat se dégage de toute responsabilité quant à toute perte ou dommage résultant du retard de tout départ d'avion, de transporteur maritime ou terrestre pour quelques motifs que ce soit, et se dégage de toute responsabilité et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Transat n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs, les heures de départ, etc.

Directives : allocation des chambres : seuls les hôtels ont le privilège de répartir les chambres aux passagers suivant la catégorie demandée et Transat ne peut en aucun cas garantir la disponibilité d'une chambre spécifique pas plus que l'emplacement d'une chambre dans l'hôtel. Si le passager désire changer de catégorie sur place, et sous réserve de disponibilité, un tel changement pourra être effectué en autant que le passager assume lui-même la différence des tarifs appliqués par l'hôtelier.

Hôtels et services : les normes de qualité des hôtels de la présente brochure sont établies en fonction des critères et normes de qualité propres au pays où l'hôtel est situé, lesquelles peuvent différer des normes nord-américaines.

Changement d'hébergement : si pour des raisons hors de notre contrôle (ex. : cas de survente) les établissements hôteliers décrits dans cette brochure n'étaient pas disponibles, Transat et ses agents se réservent le droit de loger les voyageurs dans d'autres hôtels de catégories similaires ou supérieures à celles indiquées. Au cas où l'hôtel de remplacement serait de qualité inférieure, la responsabilité de Transat sera limitée à la différence des coûts entre les hôtels seulement.

Assurances : nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement contre les frais médicaux et d'hospitalisation, ainsi qu'une assurance couvrant les pertes de bagages. Consultez votre agent de voyages qui vous conseillera à ce sujet.

Interprétation et juridiction : le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec, les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Montréal. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

Limitation de la responsabilité : le rôle de Transat est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôtels, etc.) dont les noms apparaissent dans la présente brochure. Transat fait de son mieux pour choisir des hôtels et autres fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites, et achemine vos réservations auprès de ces fournisseurs. Cependant, comme il nous est impossible d'exercer un contrôle direct sur ces organisations, Transat décline toute responsabilité en cas d'inexécution, par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Transat. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Transat se dégage de toute responsabilité quant à toute réclamation pour pertes, dommages, retards, maladies, blessures, inconvénients, pertes de jouissance, anxiété, découlant de: a) faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services touristiques, des transporteurs aériens ou terrestres, des hôteliers, compagnies maritimes, etc., et de leur personnel (ex.: cas de survente); b) maladies, vols, grèves, pannes mécaniques, quarantaines, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou toute autre cause indépendante de notre volonté; c) défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) retard ou délai d'un transporteur aérien ou terrestre; f) dommages matériels, perte de biens et vols; g) blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladies tropicales, empoisonnements alimentaires, accidents en cours de transport, incendies, guerres, actes de terrorisme, insurrections, etc.; h) annulation du voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou aux destinations, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc. Transat n'agit pas comme assureur des risques d'un voyage. Le calcul du coût de nos forfaits tient compte du fait que vous consentez aux clauses exonératoires et limitatives de responsabilité rédigées en faveur de Transat. Le prix de nos forfaits serait beaucoup plus élevé en l'absence de telles clauses. Au cas où Transat omettait de fournir un service décrit dans la présente brochure, sa responsabilité serait limitée au coût de ce service.

Programmes de circuits touristiques : en plus des conditions générales décrites ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliquent dans tous les cas de circuits touristiques à l'étranger.

Opérateurs de circuits étrangers : les circuits à l'étranger ne sont pas opérés ni dirigés par Transat, mais par des opérateurs et/ou fournisseurs locaux dont les noms apparaissent sur vos bons d'échange. Le rôle de Transat est strictement limité à transmettre vos réservations auprès de l'opérateur local et Transat n'assume aucune responsabilité en cas de fautes, d'erreurs ou d'inexécutions de la part de ces opérateurs ou de leurs représentants sur place. Sauf mention contraire, les groupes sont composés à destination et peuvent réunir des voyageurs d'autres nationalités et d'autres expressions.

Changements d'itinéraires et d'horaires : les itinéraires et les horaires des circuits décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changement. Les villes ou étapes décrites aux dits circuits pris individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant à votre réservation. Les itinéraires, visites, hébergements ou modes de transport sont sujets à modification en cours de circuit et l'opérateur local, de même que le guide, ont la faculté de décider en tout temps d'effectuer des modifications ou substitutions, une telle décision étant finale et sans recours contre Transat.

AVIS IMPORTANT : votre réservation pour l'un des forfaits de vacances constitue un contrat par lequel vous acceptez tous et chacun des termes et des conditions prévus à la présente brochure, incluant la limitation de responsabilités. Veuillez lire attentivement toutes et chacune des clauses apparaissant aux présentes.

Votre responsabilité : Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Groupes et cie pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Réclamations : il est essentiel que vous nous communiquiez le plus rapidement possible toute plainte.

À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre représentant ou agent ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée. Dans le cas où un problème ne pourrait être résolu sur place, nous vous prions de nous faire parvenir par écrit les détails de votre plainte ou réclamation dans les 14 jours de votre retour de voyage afin que nous puissions recueillir auprès des intervenants locaux, des éléments utiles permettant le traitement de votre dossier, le plus adéquatement possible. À cet effet, veuillez nous allouer un délai minimum de réponse de 6 semaines.